

Compte rendu du Conseil Municipal du mercredi 22 juillet 2015

Présents : Mmes, Mrs Nathalie RICARD, Evelyne CONQUET, Joseline COURNEDE, Catherine LACAZE, Claude CONQUET, Christophe DARIO, André GILES, Michel MAROT, Jérôme POUZERGUES, Olivier VIALETTE.

Excusé : Patrick TOULET

Secrétaire de séance : Michel MAROT

Ordre du jour

Le compte-rendu Conseil Municipal du 2 juin 2015 est adopté à l'unanimité des présents.

Le Conseil Municipal autorise la modification de l'ordre du jour et d'insérer en premier point le

Reversement de la caution à Madame Audrey SABY. L'état des lieux a été réalisé le 4 juillet et n'a fait l'objet d'aucune remarque. Aucune dégradation n'a été constatée. Le Conseil Municipal décide de rembourser la caution, soit la somme de 437,97€.

Délibération et convention d'occupation domaniale de répéteurs.

Dans les prochains mois les relevés des compteurs d'eau seront réalisés par télé relevés. Pour cela Véolia devra faire procéder à l'installation d'une antenne radio à Lalbenque et de répéteurs (petites antennes) sur différents points de la commune. Ils seront installés sur des poteaux d'éclairage public. La municipalité doit signer une convention d'occupation avec l'entreprise M20 chargée de la mise en place. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'autoriser Madame le Maire à signer cette convention.

Délibération plan de financement équipement de la cuisine de la salle ds fêtes et demande de subvention au Ministère de l'Intérieur.

Le devis estimatif de cet équipement s'élève à 11 102,40 € TTC. Le choix de l'entreprise se fera lors d'un prochain Conseil Municipal lorsque tous les devis auront été reçus. Le Conseil autorise Madame le Maire à l'envoi d'un courrier à Monsieur le Sénateur Gérard Miquel afin de demander une subvention. Montant souhaité : 2 000 €.

Arrêté d'interdiction de baignade au Lac du Fraysse.

Le site est très fréquenté durant l'été. Des personnes y ont été vues en train de se baigner, et même de plonger. Ces activités peuvent engendrer de graves accidents. Afin de sécuriser le site, de prévenir les promeneurs, le Conseil Municipal décide de prendre un arrêté d'interdiction de baignade, de poser des panneaux d'interdiction et d'afficher l'arrêté sur le site.

Sécurisation du puits du Combal.

Trois devis ont été étudiés. Celui de Christian Heurlin a été retenu. Montant des travaux 1 298 €. Il sera demandé d'ajouter sur la grille un grillage afin d'éviter la chute de petits objets.

Réflexion sur les cambriolages.

Suite à un courrier d'un concitoyen s'inquiétant de la recrudescence des cambriolages Madame le Maire a pris contact avec la gendarmerie de Lalbenque. Le Major Teulet a transmis les statistiques en sa possession. S'il y a eu une augmentation des vols et cambriolages en 2013, l'étude montre que notre territoire n'est pas plus touché, voire moins que d'autres communes. Le Major préconise quelques actions de préventions simples. Il invite la population à être vigilante envers des véhicules « suspects », de relever les numéros des plaques minéralogiques et d'en informer la gendarmerie. La confidentialité et la discrétion seront assurées. Pour sensibiliser la population, et en collaboration avec les services de la gendarmerie, un flyer sera réalisé et distribué dans les boîtes aux lettres.

Courrier au propriétaire de la maison incendiée dans le bourg.

La maison incendiée en septembre 2013 n'a pas fait l'objet de travaux de remise en état à ce jour. Les tuiles en bordure de toiture menacent de tomber sur la voie publique. Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à établir un courrier envers le propriétaire pour l'inciter à réaliser des travaux de sécurisation rapidement.

Demande d'aide financière des « restos du Cœur ».

Un courrier est parvenu demandant à la municipalité une subvention pour la saison à venir. Le Conseil Municipal a décidé de prendre contact avec l'antenne de Lalbenque et décidera de la suite à donner.

Point sur les travaux.

Ils avancent de manière satisfaisante. La réception devrait intervenir 1^{ère} quinzaine d'octobre.

Questions diverses.

Dossier chauffage : Les courriers de demande d'activation de la garantie décennale ont été envoyés aux entreprises ; Un courrier sera également envoyé à l'Architecte et au bureau d'études afin d'obtenir les documents manquants aux archives.

Route du mas de Not : Les travaux de voirie ont débuté.

A 23h, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.